



Le projet Happy Vallée prévoit de former une grande bande naturelle et agricole de 1 200 hectares, de part et d'autre de l'autoroute A1, entre Paris et Roissy. Gilles Rolle/Rea

Bétonnisation. Un soi-disant « poumon vert » aux abords de l'autoroute A1

Lundi, 23 Juillet, 2018

[Alexandra Chaignon](#)

Happy Vallée prétend créer d'ici à 2024 une zone de production agricole le long de l'autoroute A1. Une vaste opération de greenwashing destinée à verdir l'image d'entreprises cherchant à réduire à moindres frais leur bilan carbone.

Végétaliser les abords de l'autoroute A1, sur 20 km, entre Paris et Roissy ? Si l'idée paraît séduisante, surtout quand on voit l'état des abords de cette artère souvent jonchés de détritiques, elle ressemble avant tout à une grande opération de communication.

Baptisé Happy Vallée, ce projet est porté par le groupe coopératif agricole InVivo, via sa filiale Agrosolutions, qui prétend faire de l'A1 une « vitrine mondiale du savoir-faire en matière d'agriculture urbaine et écologique » d'ici aux jeux Olympiques de 2024. Son ambition : transformer 1 200 hectares de terrain en une petite ceinture écologique, comprenant notamment des productions locales et de l'élevage. Et pour mieux faire passer la pilule, InVivo ne lésine pas sur les éléments de langage : Il est question de « retour à la nature », de « vallée verdoyante », de « poumon vert », de « préserver la santé des écosystèmes » ou encore « de remettre du végétal au cœur de l'aménagement urbain »... Des arguments qui ont séduit de nombreux acteurs, comme ADP (Paris Aéroport), Ikea, Groupama, Accenture, Vente privée... mais aussi EuropaCity !

C'est une belle opération de « greenwashing », résume Jean-Marie Baty, président du MNLE (Mouvement national de lutte pour l'environnement) de Seine-Saint-Denis : « Sous couvert d'engagements pour une "économie verte", des entreprises, des lobbies cherchent à réduire leur bilan carbone. » Pire, ce traitement paysager apparaît « comme de l'affichage pour faire accepter, voire pour compenser, l'artificialisation de terres fragiles et d'espaces naturels », dénonce le militant.

Le cas d'EuropaCity, soutenu par le groupe Auchan et son allié chinois Wanda, en est l'exemple le plus édifiant. Ce mégacomplexe commercial et de loisirs, avec parc aquatique et piste de ski artificielle, menace de bétonner 80 hectares de terres sur le Triangle de Gonesse, entre Le Bourget et Roissy ! Soutenir un projet qui détruit des terres agricoles et un autre (Happy Vallée, en l'occurrence) qui promet une agriculture urbaine tient du paradoxe !

Comme le souligne le Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG), l'intérêt affiché d'EuropaCity pour l'Happy Vallée s'explique sans doute « par un motif financier bien moins marketing et fleur bleue qu'une ferme urbaine ». « C'est la possibilité de compenser financièrement la destruction des 80 hectares de très fertiles terres agricoles qu'engendrerait la construction de son complexe commercialo-ludique, compensation obligatoire d'après la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. » L'association rapporte ainsi qu'Agrosolutions, la filiale d'InVivo qui porte le projet Happy Vallée, met même en avant cette possibilité, sur son site Internet, de permettre aux grandes sociétés de verdir leur image en investissant dans le projet : « Au lieu de compenser leur bilan carbone en allant planter une forêt dans l'hémisphère Sud, ils pourraient financer la création de haies ou de mares sur une parcelle agricole à deux pas de chez eux. » En bref, compenser le niveau trop élevé de leurs émissions de gaz à effet de serre à moindres frais !

Un alibi pour faire accepter à la population le projet anti-écologique

Pour le sénateur PCF de Seine-Saint-Denis Fabien Gay, qui a interpellé le ministre de la Transition écologique, « Happy Vallée ressemble à un projet alibi visant non seulement à offrir aux entreprises partenaires la possibilité financière de reverdir leur image, mais aussi à faire accepter à la population locale le projet anti-écologique EuropaCity. » Sachant, rappelle le MNLE 93, que ce mégacomplexe « émettrait autant de gaz à effet de serre qu'une ville de 140 000 habitants, et ferait régresser la biodiversité et la qualité de l'air de la plaine de France et la capitale ». Comme le répète Jean-Marie Baty, « l'avenir des terres se trouve davantage dans le projet alternatif Carma (agriculture urbaine, bio, circuits courts) », en cohérence avec les objectifs de l'accord de Paris sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour répondre au dérèglement climatique.

Alexandra Chaignon
